



Conseil de quartier de Sainte-Pezenne

Le 16 octobre 2023 à 20H00

Service Proximité et Relations aux Citoyens

Rédaction : Manon Mathé

Participants : 49 participants dont le co-président habitant **Hervé POUVREAU**, co-président élu du conseil de quartier **Elmano MARTINS**, l'adjoint en charge de la Vie Participative **Philippe TERRASSIN**, le conseiller municipal délégué à la coopération citoyenne **Karl BRETEAU**. La responsable du service Proximité Relations aux Citoyens **Irene TOSI**, la coordinatrice du service Proximité et Relations aux Citoyens **Manon MATHE**.

43 conseillers de quartier et habitants.

Excusé : **Dominique SIX** l'adjoint en charge de l'espace public

Ordre du jour :

- Nouveau nom des conseils de quartier
- Les moustiques tigres : les bonnes pratiques
- Les projets cadre de vie
- Les projets de la commission animation
- Temps d'échanges
- Election du co-président habitant

1. Nouveau nom des conseils de quartier



Une nouvelle image pour « j'aime ma ville, je m'implique »

Suite au sondage du début d'année et aux différentes propositions, un peu de nouveauté pour notre entité :

Le conseiller devient « **acteur de quartier** »

« **Vie de quartier** » nous définira sur les nouvelles communications



2. Les moustiques tigres : les bonnes pratiques

Philippe TERRASSIN informe la vie de quartier que cet hiver une grande campagne de sensibilisation est programmée à l'échelle de la ville pour limiter la prolifération des moustiques tigres.

L'élu rappelle quelques gestes simples à mettre en place au quotidien :

Coupez l'eau aux moustiques

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau (même en petites quantités), ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir : il faut supprimer les eaux stagnantes partout !

- Éliminer les endroits où l'eau peut stagner, à l'intérieur comme à l'extérieur : coupelles des pots de fleurs, pneus usagés, encombrants, jeux d'enfants.
- Penser aussi à entretenir les sépultures dans les cimetières, lieux propices au développement des moustiques ;
- Vérifier le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées des gouttières ;

- Couvrir les réservoirs d'eau : bidons d'eau, citernes, bassins avec un voile ou un simple tissu ainsi que les piscines hors d'usage.

Utilisez des plantes

Les plantes qui éloignent les moustiques : La citronnelle, Le lemongrass ou citronnelle verveine, les pétunias, la lavande, la menthe poivrée, les capucines, le romarin, le basilic, la mélisse, le géranium.

Brûlez du marc de café

- Débarrassez-vous des moustiques en brûlant du marc de café.
- Prenez une feuille de papier alu ; pliez-la en un rectangle.
- Mettez une bonne poignée de café sur la feuille d'aluminium puis allumez-le avec un briquet.
- Laissez-le se consumer pour diffuser une odeur que les moustiques détestent.

3. Les projet cadre de vie

Aménagement de l'aire Intergénérationnelle

Le projet de l'aire de jeux doit s'inscrire dans une logique de sobriété. Philippe TERRASSIN rappelle la nécessité de phaser le projet en détachant la partie vestiaire d'une première phase d'aménagement.

Les prochaines étapes :

Année 2023 :

Etudes sur les mobilités douces et stationnement

- Evaluer les usages en termes de mobilité et de stationnement à la fois en lien avec l'école et le stade
- Proposition de scénarii afin d'apporter une réponse à la gestion du stationnement aux abords des équipements et favoriser les mobilités douces au détriment des déplacements motorisés

Réinterroger les services et réfléchir sur le devenir des équipements sportifs existants (Tennis et vestiaires) au regard de l'usage et des besoins des pratiquants

- Maintien ou déplacement ? Réhabilitation ou démolition – reconstruction ?

Année 2024 :

Elaboration du programme et d'un schéma fonctionnel d'ensemble :

- Identifier les orientations et les principes qui s'inscrivent dans une démarche de sobriété
- Travailler la palette végétale avec le service espaces verts afin de s'inscrire dans la démarche Niort Canopée
- Composer avec le schéma cyclable
- Associer les habitants à la construction du programme
- Phaser les aménagements par espaces homogènes



Etudes de conceptions à la suite du programme

Année 2025 :

- Consultation marchés de travaux
- Réalisation d'une première phase de travaux d'aménagement

Un habitant indique que le club d'ultimate utilise également le terrain de foot ainsi que les vestiaires.

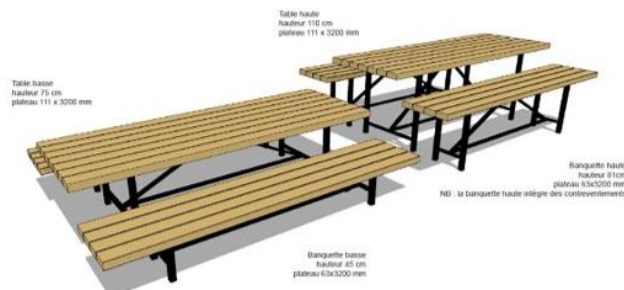
Le Clos des 4 saisons

Suite à la rencontre avec le CSC et les habitants, le bureau d'étude de la ville a élaboré un plan d'implantation de bancs et tables.

Les bancs, pour conserver l'esprit naturel du site, seront fabriqués dans des grumes de bois.

Les tables seront sur le même modèle que celles implantées à Port Boinot.

Le CSC avait également demandé une arche/cabane. Cette dernière est en cours de réalisation par les équipes de serrureries de la ville.



La réfection des panneaux des sentiers de Sainte-Pezenne

Le diagnostic et l'inventaire de l'état des panneaux des sentiers de Sainte-Pezenne ont été réalisés par Sylvianne PLANCHOT, actrice de quartier.

Le remplacement des bornes directionnelles vient de se terminer. Des panneaux supplémentaires ont également été installés pour indiquer le chemin de la Mariée ainsi que le démarrage des circuits et le retour au parking.

La prochaine étape concernera la pose du grand panneau d'information (en forme de flamme) sur le parking, place Henri Lambert.

Sylviane PLANCHOT indique qu'une inauguration sera programmée au printemps avec la possibilité de parcourir le sentier.



Voie verte boucle de Coquelone

Philippe TERRASSIN rappelle le projet qui est de relier le chemin des pêcheurs au chemin de Coquelone.

Les étapes du projet en cours :

- Rédaction d'un préprogramme pour l'aménagement d'une voie verte
- Acquisitions foncières sur la base du préprogramme par le service foncier
- Réalisation d'une étude des milieux en cours (enjeux de biodiversité et proximité d'une zone humide)
- Réalisation d'une étude hydraulique afin d'étudier 3 scénarii :
 - Aménagement minimaliste avec un usage saisonnier
 - Aménagement d'estacades dans les zones inondées
 - Variante permettant un usage toute l'année et compatible avec la Loi sur l'eau sans estacade
- Lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre externe sur 2024

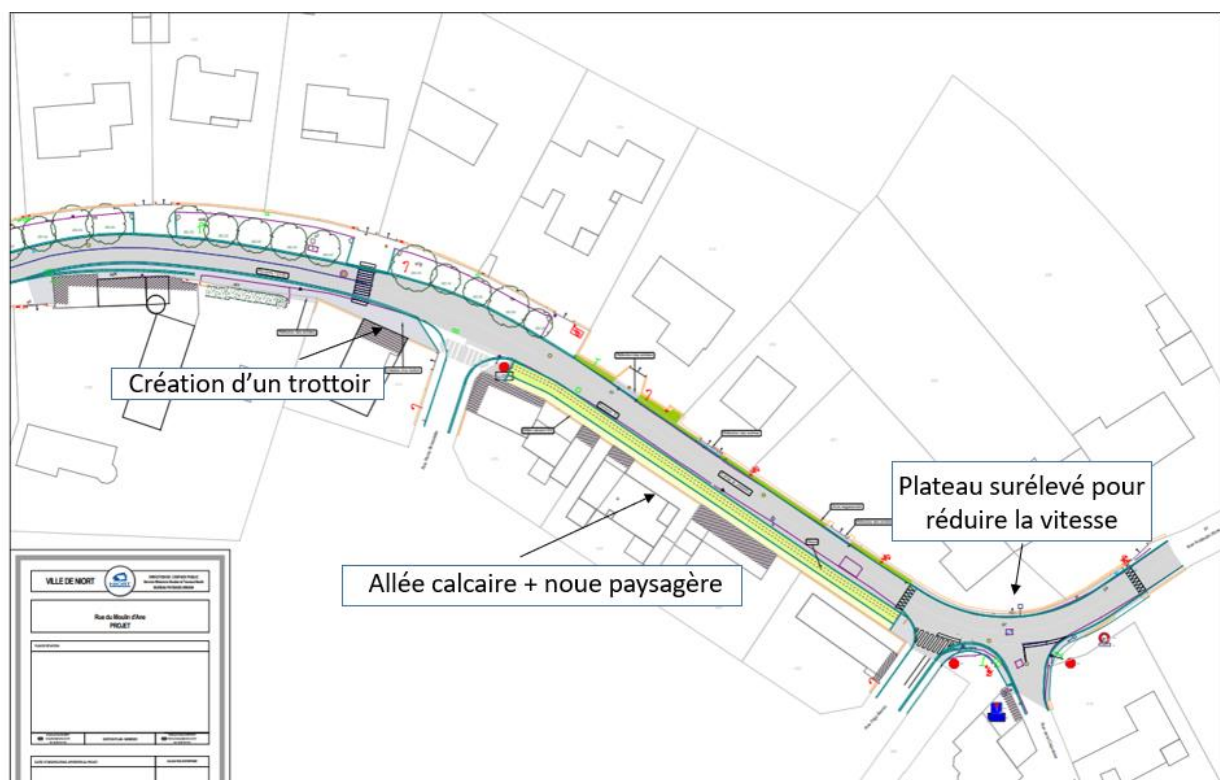
Les étapes à venir :

- Etudes de sols en fin d'année pour alimenter l'étude hydraulique



Rue du Moulin d'âne :

Elmano MARTINS présente le plan d'aménagement de la rue du Moulin d'âne.



4. Les projets de la commission animation

Les PEXINADES 2024

André BEAUDOIN présente le programme de la troisième édition des Pexinades qui aura lieu le samedi 6 avril 2024 sur le site du château de Chantemerle.

Thématique : la flore locale

Au programme :

Samedi 6 avril :

- 14h -Départ du Château de Chantemerle pour une randonnée sur le thème de la flore et nature locale animée par Deux-Sèvres Nature Environnement
- Chasse aux œufs de Pâques pour les enfants après l'arrivée de la randonnée vers 17 heures
- Jeux à disposition
- Repas organisé par l'USP dans la cantine du Château vers 19h30 avec une animation musicale

Amandine GIBEAU indique que le CSC organisera le matin une chasse aux poissons d'avril.



Le marché de Noël

Le conseil de quartier en partenariat avec le CSC renouvèle son marché de Noël. Cette année le marché aura lieu le vendredi 15 décembre dans les locaux du CSC.

Amandine GIBEAU, directrice du CSC, présente le programme :

- Présence du père Noël
- Produits artisanaux
- Spectacle de magie
- Ateliers pour les enfants
- Etc.

Comme l'année précédente, deux sapins seront installés : un au CSC et le deuxième Place Henri Lambert. Les habitants jugent la

A festive poster for the Christmas Market (Le marché de Noël) in Sainte-Pezenne. The poster features a colorful illustration of a village with houses and a church. Text on the poster includes: "Le Conseil de quartier, le CSC de Sainte-Pezenne et le Comité d'Animation Pexinois présentent", "Le marché de Noël de Sainte-Pezenne", "15 décembre 2023", "16h > 21h", "Produits locaux", "Ateliers créatifs pour petits et grands", "Magicien", "Présence du père Noël", "Gouter et boissons chaudes offerts", and "ET AUSSI féerie de Noël «Les recycleurs de rêves» de la Cie Le Passage mercredi 13 décembre à 17h au Clos des 4 Saisons". At the bottom, there are logos for the Centre socioculturel de Sainte-Pezenne, Netto, Comité d'Animation Pexinois, and NIORT.

place Henri Lambert plus adaptée pour l'emplacement du sapin plutôt que devant la salle des fêtes.

Un habitant demande où faut-il déposer son sapin personnel ? Philippe TERRASSIN indique qu'il est possible d'emmener son sapin à la déchetterie ou bien de le couper pour le mettre dans la poubelle verte.

Le grand nettoyage niortais

Karl BRETEAU rappelle que le grand nettoyage niortais s'est déroulé le samedi 23 septembre. L'événement a compté plus de participants au départ des quartiers que les autres années mais moins d'associations présentes. La ville réfléchit donc à changer la date de l'événement. Une habitante rebondie sur la remarque en indiquant que le mois de septembre n'est pas propice à la mobilisation des APE qui sont en plein renouvellement de bureau.

Deux départs de randonnées pour le quartier :

- Au départ du CSC
- Au départ de la chaire brûlée

Le CAP a accompagné la randonnée en musique.

Au total cette année : 91 kilos d'ordures ménagères, 41 kilos d'emballages, 43 kilos de verres et 16 000 mégots.



Le téléthon

Karl BRETEAU indique que de nombreux acteurs souhaitent organiser une animation au profit du Téléthon. Le temps fort du Téléthon se déroulera le samedi 9 décembre.

« Nous vous proposons cette année de recenser toutes les manifestations que vous allez organiser.

Vous pouvez envoyer les informations sur secretariat@niort-associations.fr

Et si vous êtes d'accord nous pourrions également en partenariat avec la Ville de Niort, organiser une soirée lors de laquelle vous pourriez apporter vos différentes contributions afin qu'un seul chèque soit établi à l'ordre du Téléthon.

Vous pourriez ainsi présenter ce que vous avez organisé et si vous le souhaitez proposer une animation lors de cette manifestation.

Toutes les idées sont les bienvenues. »

Temps fort

Philippe TERRASSIN invite les acteurs de quartier à se rendre au temps fort de la vie de quartier qui se tiendra le **lundi 27 novembre à 19h** à Hôtel de Ville en présence de Mr le Maire. Les résultats de l'élection des co-présidents habitants seront annoncés pendant la soirée.

5. Temps d'échanges

Question : Peut-on avoir les informations du quartier sur un panneau ?

Réponse : *Philippe TERRASSIN indique que la demande ne s'inscrit pas dans la politique portée par la municipalité qui est de diminuer la pollution visuelle.*

Question : Des riverains de la rue de la Corderie indiquent que cette voie de shuntage est devenue très dangereuse pour les vélos et piétons.

Réponse : *Elmano MARTINS explique que la municipalité sort d'une rencontre avec les riverains de la rue de Grange. L' élu indique que plusieurs options de circulation vont être testées :*

- *Matérialiser une interdiction de tourner à gauche de la Route de Coulonges vers la Rue de Grange*
- *si la première option ne semble pas réalisable, la ville propose de tester une inversion du sens de circulation sur la Rue de Grange entre la rue des Chaboissières et la rue de la Corderie*

La ville met également à l'étude la création de trottoirs pour sécuriser les piétons et des plateaux surélevés pour limiter la vitesse.

Philippe TERRASSIN propose de convier les riverains de la rue de la Corderie à la prochaine rencontre.

Question : Des habitants se plaignent de la vitesse excessive des véhicules route de Coulonges

Réponse : *Philippe TERRASSIN explique que cette route est départementale et après plusieurs demandes de la ville de Niort, le département refuse d'y installer un radar.*

Question : Une habitante s'interroge sur des éclairages publics qui ont été déplacés du trottoir vers l'espace vert au niveau du 2 avenue Pierre Ronsard.

Réponse : *Philippe TERRASSIN indique que lorsqu'il n'y a pas 1,40 m de passage sur le trottoir, la ville est obligée de déplacer les candélabres.*

Question : un riverain de la rue Angéline Faity rappelle sa demande de marquage de places de stationnement.

Réponse : *Manon MATHE, coordinatrice du quartier, lui indique que sa demande est bien prise en compte par le service de la Direction de l'espace Public.*

Question : des acteurs de quartier interpellent les élus sur une antenne 5G installée sur le chemin de la mariée.

Réponse : *Philippe TERRASSIN demande l'emplacement exact de l'antenne pour qu'il puisse se renseigner et revenir vers la vie de quartier. Un contact sera pris avec l'opérateur pour étudier les conditions d'implantation de cette antenne.*

Question : une habitante demande à qui doit-on s'adresser pour les composteurs collectifs.

Réponse : Philippe TERRASSIN indique qu'il faut se rapprocher de la Direction Prévention Valorisation Economie Circulaire de l'agglomération. Le service est joignable au 05 49 78 77 96.

La directrice du CSC prend la parole pour alerter sur les difficultés financières rencontrées par l'ensemble des CSC au niveau national.

Amandine GIBEAU indique que dans le cadre d'une revalorisation des métiers de l'animation, la convention collective des acteurs du lien social et familial va évoluer à partir du 1er janvier 2024. A l'échelle nationale cette augmentation représente 150 millions de surcoût.

La directrice lance un appel à soutien aux habitants et à la ville de Niort.

6. Election des co-présidents habitants

Elisez le représentant de votre vie de quartier.

Petit rappel, la vie de quartier, comment ça marche ?

Composés de volontaires résidant ou travaillant dans chaque quartier, les acteurs de quartier sont coprésidés par un conseiller municipal, nommé par le conseil municipal tous les 6 ans, et par un habitant, élu par les habitants tous les 3 ans.

La vie de quartier rassemble résidents et usagers, offrant un espace d'échanges ouvert à tous, idéal pour dialoguer avec les élus et les techniciens municipaux sur des sujets du quotidien ou concernant divers projets.

Voici le lien qu'il faut suivre pour voter :

<https://www.vivre-a-niort.com/mairie/je-participe-a-la-vie-de-la-cite/election-des-co-president-habitant/index.html>

Jusqu'au 23 novembre 2023, les Niortais sont invités à voter pour élire leur représentant au sein de leur vie de quartier. Regardez les vidéos des candidats et écoutez leurs motivations avant de faire votre choix.

A noter : Vous ne pouvez voter qu'une seule fois et pour une seule vie de quartier. Ce peut être votre quartier de résidence ou celui de votre intérêt de vie. Les votes sont entièrement anonymisés.

Philippe TERRASSIN et Elmano MARTINS remercient l'implication et l'investissement du co-président sortant. Philippe TERRASSIN ajoute que son écoute envers les habitants est très appréciée. Hervé POUVREAU remercie à son tour les habitants qui ont donné de leur temps à la vie de quartier. Ce dernier indique qu'il souhaite continuer à s'impliquer en tant qu'acteur de quartier.

Deux personnes se présentent en binôme sur le quartier de Sainte-Pezenne :

- **Nathalie FIRMIN**
- **Arnaud ASTRUC**

Les candidats se présentent comme un binôme complémentaire. Nathalie ayant des appétences plutôt sur les sujets de voiries et cadre de vie tandis qu'Arnaud est davantage attiré par l'animation. Ce dernier est lui-même président d'une association de jeux sur le quartier.

Manon MATHE

*Coordinatrice Participation Citoyenne
Service Proximité et Relations aux Citoyens*

Ville de Niort

05.49.78.74.42